

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet DIGI4MER – Point d'étape Jeudi 17 novembre 2022 – Brest Les Capucins

Digitalisation de la formation professionnelle aux métiers des industries de la mer

Ce jeudi 17 novembre 2022, CINav organisait un point d'étape du projet DIGI4MER. Son objectif est de développer des parcours de formation innovants adaptés aux besoins des industriels de la mer.

Lancé depuis plus d'1 an dans le cadre du dispositif « Ingénieries de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes (IFPAI) », ce projet a pour mission essentielle de recréer un vivier national de compétences dans les régions partenaires de CINav : la Bretagne et les Pays de la Loire, qui ont également contribué à son financement, ainsi que la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine et Sud/Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet, d'une durée de 24 mois, est financé par l'Etat à hauteur de 50% dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir 3 sur un budget total de 4,36 millions d'euros. Il comporte 4 objectifs majeurs : apporter une coloration maritime aux formations industrielles existantes afin qu'elles correspondent mieux aux attentes des industriels du secteur, expérimenter un outil de e-learning adaptatif pour faciliter l'apprentissage, accélérer la labellisation de ces formations et l'accompagnement des formateurs pour en améliorer la visibilité et l'efficacité et enfin, avec les partenaires du consortium, Wind-ship, D-ICE et l'ENSM, d'élaborer un référentiel de formation pour la conduite de navire à propulsion par le vent.

Lénaïc Segalen, Présidente CINav rappelle : « Le projet DIGI4MER s'inscrit pleinement dans les missions de CINav. Il a donné à l'association la légitimité et les moyens pour concevoir des outils innovants en matière d'ingénierie de formation qui serviront l'ensemble de la filière. Il ouvre également la voie aux nouvelles compétences avec le développement d'une formation dédiée à la propulsion par le vent. »

Corinne Ruinet, cheffe de projet labellisation à CINav précise : « Notre démarche remplit trois objectifs : offrir aux opérateurs de formation une visibilité sur les besoins en recrutements des entreprises, ouvrir aux apprenants des perspectives professionnelles et garantir aux industriels une employabilité immédiate des apprenants ».

François le Bars, responsable RH aux chantiers Piriou explique : « Les colorations maritimes et les séminaires Esprit d'Equipe sur site permettent de faire connaître les particularités de nos métiers et de leur condition d'exécution. Par exemple les règles de sécurité en lien avec la co-activité à bord des navires en cours de construction ou d'entretien. Ces apprentissages sont autant de gains de temps dans l'autonomisation des nouveaux salariés. »

Pour Elisabeth Cabresin de l'AFPA : « la coloration maritime de notre formation d'opérateur composite, initialement orienté vers le nautisme, ouvre les apprenants à un panel d'activités diverses dans les différentes composantes des industries de la mer. Les modules de coloration maritime nous donnent accès à des outils qui permettent aux formateurs de renouveler les apprentissages. »

Romain Gicquiaux, en cours d'apprentissage partage son expérience : « Ne venant pas d'une région littorale, l'univers maritime m'était assez inconnu. Les modules sur le vocabulaire maritime et celui sur

les réglementations dédiées au secteur industriel m'ont permis de trouver facilement les informations qui m'étaient nécessaires pour m'adapter rapidement »

CEREMONIE DE LABELLISATION

Cette cérémonie sera aussi l'occasion de délivrer le « Label By CINav » à 12 formations délivrées par 4 établissements :

Christophe Roudaut, responsable du département mécanique de l'IUT de Brest est enthousiaste : « la coloration maritime de nos deux licences professionnelles chaudronnerie industrielle et matériaux composites est un véritable atout. Ce dispositif met en lien direct les organismes de formation et les acteurs industriels du maritime. En complément, notre objectif est que le BUT génie mécanique et productique, une fois labellisé à son tour, soit le BUT maritime de référence en France. »

Claire Simonpierre, de l'AFPA de Brest reçoit le label by CINav : « Cette démarche prend tout son sens car nos formateurs sont issus du milieu maritime. Ce label permet de valoriser nos formations et d'en améliorer la communication. C'est essentiel pour trouver des apprenants pour ces cursus industriels »

Johann Quenault, du lycée professionnel Saint Michel de Priziac : « Ce label est une opportunité exceptionnelle pour ouvrir le champ des possible en termes d'insertion et d'employabilité des jeunes. À la suite des séminaires esprits d'équipage, nos jeunes reviennent pleins d'étoiles dans les yeux. »

Lénaïc Segalen, Présidente CINav conclut : « Grâce à l'engagement des établissements et des formateurs dans la démarche de coloration maritime, les publics diplômés auront les clés pour intégrer les industries de la mer, autant dans le naval, le nautisme et les énergies marines. »

DOSSIER DE PRESSE

Projet DIGI4MER – Point d'étape Jeudi 17 novembre 2022 - Brest Les Capucins

Digitalisation de la formation professionnelle aux métiers des industries de la mer

La filière des **industriels de la mer** regroupe la construction navale civile et militaire, les industries et services nautiques et les énergies en mer. Les entreprises de ces secteurs d'activités sont confrontées à la fois à **des difficultés de recrutement** et à **un manque de compétences** sur certains métiers clés. La filière des industries de la mer représente aujourd'hui 130 000 emplois et, selon les perspectives d'embauches, représentera 142 000 emplois en 2030. Ainsi, entre les créations nettes d'emplois et le remplacement des départs naturels, ce sont 72 000 recrutements qui seront nécessaires d'ici à 2030.

Pour répondre aux besoins de la filière des industriels de la mer, tant sur leurs difficultés à recruter que sur le manque de compétences spécifiques, le projet DIGI4MER a pour objectif :

- D'apporter une coloration maritime aux formations industrielles existantes en concevant, réalisant et digitalisant des modules de savoirs transverses aux différents métiers.
- D'expérimenter un outil de e-learning adaptatif.
- D'accélérer la labellisation de ces formations et l'accompagnement des formateurs pour en améliorer la visibilité et l'efficacité.
- Avec les partenaires du consortium, Wind-ship, D-ICE et l'ENSM, d'élaborer un référentiel de formation pour la conduite de navire à propulsion par le vent.

Lancé il y a presque 1 an dans le cadre du dispositif « Ingénieries de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes (IFPAI) », ce projet a pour mission essentielle de recréer un vivier national de compétences dans les régions partenaires de CINav : la Bretagne et les Pays de la Loire, qui ont également contribué à son financement, ainsi que la Normandie, la Nouvelle-Aquitaine et Sud/Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet, d'une durée de 24 mois, est financé par l'Etat à hauteur de 50% dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir 3 sur un budget total de 4,36 millions d'euros.

DIGI4MER s'inscrit pleinement dans les missions de CINav. Il a donné à l'association la légitimité et les moyens pour concevoir des outils innovants en matière d'ingénierie de formation qui serviront l'ensemble de la filière. Il ouvre également la voie aux nouvelles compétences avec le développement d'une formation dédiée à la propulsion par le vent.

Coloration maritime des formations : une action commune entre professionnels de la formation et industriels

Afin de permettre aux industriels de spécifier leurs besoins qualitatifs et quantitatifs en compétences et adapter les dispositifs de formations en conséquence, une analyse des métiers en tension a identifié 28 professions sur lesquelles les efforts de CINav et de ses partenaires doivent porter particulièrement.

Sur cette base, l'équipe ingénierie de formation de CINav, composée de représentants de l'Education nationale, de l'AFPA, du Pôle Formation UIMM et de Naval Group University mène une démarche en plusieurs phases :

- ✓ Etablir un état de rapprochement entre les formations existantes et ces 28 métiers.
- ✓ Mesurer l'écart entre ces formations et les attendus des industriels.
- ✓ Mettre en œuvre le processus de coloration maritime et de labellisation.

Mise à disposition des modules de coloration maritime

Dès mars 2022, les modules de coloration maritime étaient mis à la disposition des organismes de formation désireux d'intégrer ces contenus complémentaires représentant 32h de contenus pédagogiques au format e-learning, à leurs programmes pédagogiques.

Les enjeux tournent autour du renforcement des fondamentaux théoriques et des temps de pratique ainsi que d'une connaissance technique de l'environnement maritime, l'économie, les nouvelles technologies et la maîtrise de l'anglais technique.

En complément, au travers de l'organisation de séminaires collectifs « esprit d'équipage », l'enseignement des comportements, valeurs et savoir-être propres à l'industrie maritime permettra de créer un esprit de communauté. A ce jour, 10 séminaires ont été organisés, pour un public de 150 apprenants en cours de cursus dans une formation labellisée « By CINav ».

La labellisation de ces formations « colorées maritime »

La création du label « by CINav » donne de la visibilité et de la cohérence dans les formations conduisant aux métiers de la filière. Adossé à une charte, engageant l'organisme de formation à :

- ✓ Assurer l'enseignement des modules complémentaires et mettre en œuvre les évaluations associées fournies par CINav.
- ✓ S'assurer que les activités pratiques confiées à l'apprenant par son entreprise d'accueil soient en adéquation avec le métier visé et le diplôme préparé.
- ✓ Dispenser aux apprenants un enseignement pratique contextualisé à l'aide de TP se déroulant au sein d'un plateau technique reproduisant autant que possible l'environnement naval.
- ✓ Former le personnel enseignant



Attribué par la communauté plurielle des acteurs de CINav, le label doit apporter :

- ⇒ Aux industriels une **garantie d'employabilité** des apprenants,
- ⇒ Aux opérateurs de formations **une visibilité sur les besoins des industriels** afin d'adapter le format des classes ouvertes,
- ⇒ Aux futurs apprenants une **visibilité sur les postes à pourvoir**

119 formations auront reçu le label « by CINav » à fin 2022, et l'objectif à un an est de 250 formations.

LABELLISATION DE 4 ETABLISSEMENTS

Cette cérémonie sera aussi l'occasion de délivrer le « Label By CINav » à 12 formations délivrées par 4 établissements :

IUT Brest :

Licence Professionnelle CRCI (Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle)
Licence professionnelle COMPO (Conception et fabrication de structures en matériaux composites)

Afpa Auray :

Titre Professionnel Mécanicien(ne) Réparateur(trice) en Marine de Plaisance
Titre Professionnel Agent(e) de Maintenance en Marine de Plaisance
Titre Professionnel Constructeur(trice) Aménageur(se) Nautisme Bois et Composite
Titre Professionnel Opérateur(trice) Composite Haute Performance Nautique
Titre Professionnel Scaphandrier(e) Travaux Publics

Afpa Brest :

Titre Professionnel Soudeur Assembleur Industriel
Titre Professionnel Soudeur Tig et Electrode Enrobée
Titre Professionnel Agent de Fabrication et de Montage en Chaudronnerie
Titre Professionnel Métallier
Titre Professionnel Tuyauteur Industriel

Lycée St Michel de Priziac :

CAP RICS (Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage), option chaudronnerie

INFORMATIONS PRATIQUES

Le rendez-vous est fixé à 13h30 dans les locaux de CINav – Esplanade de la Fraternité, Brest Capucins – pour un accueil des participants et une visite de l'espace showroom « Le Navire des métiers » ou à 14h15 dans la salle Cosmonaute – Passage des Arpets, ateliers des Capucins à Brest.

Programme de l'évènement

13h30 : Accueil café - Visite du Navire des métiers L'Expo (Esplanade de la Fraternité)
14h15 : Mot de bienvenue (salle cosmonaute - Ateliers des Capucins)
14h20 : Présentation des travaux DIGI4MER
15h30 : Table ronde - « l'acculturation maritime By CINav : un parcours gagnant/gagnant »
16h00 : Cérémonie de labellisation « By CINav »
16h30 : Cocktail

En fonction de vos disponibilités, le meilleur moment pour votre présence semble être à 16h15 afin de réaliser une photo, puis une interview de Mme Lénaïc Ségalen, Présidente CINav, ou M. Pierre Even, délégué à la communication et aux affaires publiques de CINav durant le cocktail. Merci

CINav : association au service de la filière des industriels de la mer

Les **industriels de la mer** regroupent les activités navales, nautiques et énergies en mer. Les entreprises de ces secteurs d'activités sont confrontées à la fois à **des difficultés de recrutement** et à **un manque de compétences** devenu structurel sur certains métiers clés, essentiellement ouvriers et techniciens (du diplôme national du brevet à Bac +3). La filière des industries de la mer représente aujourd'hui 130 000 emplois et, selon les perspectives d'embauches, représentera 142 000 emplois en 2030. Ainsi, entre les créations nettes d'emplois et le remplacement des départs naturels, ce sont 72 000 recrutements qui seront nécessaires d'ici à 2030.

Seule la disponibilité d'une **main d'œuvre nationale qualifiée ancrée** dans les territoires littoraux, avec des perspectives de carrière motivantes sur le long terme, permettra d'accompagner et de pérenniser la croissance de la filière et de son savoir-faire.

C'est la raison pour laquelle, en novembre 2017, une **démarche collective public/privé** a été initiée, réunissant au 1^{er} janvier 2021 **23 partenaires** :

- 5 régions littorales (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Sud),
- 5 industriels maîtres d'œuvre du maritime implantés dans ces régions (CMN, PIRIOU, Chantiers de l'Atlantique, ECA Group et Naval Group),
- la Marine nationale,
- 5 rectorats des régions académiques partenaires représentant le MENJ et le MESRI,
- DGEFP et Pôle Emploi représentant le ministère du Travail,
- DAM représentant le ministère de la Mer,
- 3 fédérations professionnelles (Bretagne Pôle Naval, GICAN, UIMM)
- 1 opérateur de compétences et de formations : OPCO 2i.

Devenue association le 8 décembre 2018), cette initiative collective est nommée « - **CINav** » et fonctionne en mode projet. Dans le domaine Emploi/Formation/Compétences CINav est au cœur du Contrat Stratégique de Filière des Industriels de la Mer, signé avec l'Etat et les organisations syndicales en octobre 2018.

Ses objectifs reposent sur 3 axes : **l'attractivité** des métiers de la filière des industries de la mer, la construction d'une **ingénierie de formation** menant à la maritimisation et la labellisation de formations, la mise en place d'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences** de la filière de manière à préparer l'avenir.

Retrouvez-nous sur www.cinav.fr

Contact

Pierre EVEN - Délégué à la Communication et aux Relations Publiques
peven@cinav.fr - 06 44 28 79 20

Les partenaires de CINav



Soutenu
par

